

Communiqué de Marseille Provence Métropole

Compte tenu de la situation d'absence de collecte des ordures ménagères dans le centre ville de Marseille, notamment dans le 1^{er} arrondissement, des caissons de capacité de 15 à 30 m³ (bennes de chantier) sont à disposition des habitants et commerçants pour déposer les sacs d'ordures grises (ordures ménagères hors tri sélectif). Ils sont répartis de la manière suivante :

- 1 cours Belsunce
- 1 quai Marcel Pagnol
- 2 avenue Vaudoyer
- 1 place Victo Gélou
- 1 place Lulli
- 1 place aux huiles.

Dès que ces caissons seront remplis, ils seront remplacés pour éviter aux habitants et commerçants de déposer leurs sacs d'ordures grises sur la voie publique.

Chaque jour, plusieurs dizaines de petits engins de collecte circulent sur l'ensemble des arrondissements habituellement collectés par les agents du service public. Ils permettent de collecter entre 60 et 80 tonnes de déchets par jour.

Par ailleurs, une opération spécifique sera menée à Noailles ce soir afin de dégager les déchets qui se sont accumulés sur la voie publique. Les ordures seront dégagées à l'aide d'un tractopelle puis déposées sur 2 « bennes plateaux » avant d'être évacuées.

D'autre part, la totalité de l'encadrement supérieur des services de la propreté urbaine restent mobilisée et plusieurs dizaines de cantonniers s'efforcent de compacter les sacs poubelles autour des conteneurs